



# ASSOCIATION MÉDICALE DE NOUVELLE-CALEDONIE

Président : Titouan Leroy - Vice-président : François Lallemand  
Secrétaire Général : Bruno Calandreau - Trésorier : Frédéric Vangheluwe  
Membres : Thomas Boussiron, Marie Laure Gaudillier, Marine Lacroix, Dominique Megraoua, Patrice Nicot.

## Le mot du président... Les vœux du Bureau de l'AMNC

Chères amies, chers amis,

L'Association Médicale de Nouvelle-Calédonie a clôturé son année par son assemblée générale le 16 décembre dernier.

Encore merci aux personnes présentes lors de cette réunion.

Nous remercions nos adhérents et l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien ainsi que nos intervenants sans qui les soirées ne pourraient avoir lieu.

Merci également à l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie qui nous a soutenus financièrement.

Après l'exposé du bilan moral par le président, le bilan financier par le trésorier et le vote des quitus, il a été procédé à une modification des statuts, puis au renouvellement du bureau.

Tous les membres du bureau 2025 s'étaient portés volontaires pour continuer à œuvrer bénévolement pour l'association une année supplémentaire avec, toutefois, une modification au niveau des postes à pourvoir.

Voici ci-dessous la nouvelle composition du bureau :

Président : Dr Titouan LEROY, Vice-président : Dr François LALLEMAND.

Secrétaire général : Dr Bruno CALANDREAU, Trésorier : Dr Frédéric VANGHELUWE.

Membres : Dr Thomas BOUSSIRON, Dr Marie-Laure GAUDILLIER, Dr Marine LACROIX, Dr Dominique MEGRAOUA, Mr Patrice NICOT.

Lors de cette assemblée générale, il a été décidé que le montant de la cotisation 2026 soit inchangé et reste à 15 000 CFP. (En PJ, un bulletin d'adhésion 2026).

**Il n'y a aucune obligation à adhérer pour assister aux soirées médicales.**

**Faire le geste de régler une cotisation ou de faire un don à l'association, c'est lui apporter votre aide. C'est l'aider à poursuivre son engagement, ses objectifs et à assurer sa pérennité.**

Le programme de l'année 2026 est en cours d'élaboration avec des sujets très variés qui, nous l'espérons, vous plairont et vous motiveront pour venir assister à nos soirées médicales.

Dès que possible, une 1<sup>ère</sup> ébauche du programme 2026 sera diffusée ainsi qu'un appel à cotisation.

En attendant, recevez nos meilleurs vœux pour 2026.

Bien amicalement,

Pour le Bureau de l'AMNC,

Le Président

Dr Titouan LEROY